



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires

Résumé

Avec des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux et naturels fragiles, une grande rareté de l'eau et des terres arables, une forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires et une forte croissance démographique, la région Proche-Orient et Afrique du Nord est, par essence, vulnérable à des chocs aux causes diverses, qui entraînent des catastrophes complexes et concomitantes ayant des conséquences graves sur les systèmes agroalimentaires de la région, et les acteurs concernés, en particulier les moyens de subsistance des populations rurales pauvres, fondés sur l'agriculture. En 2022, plus de 170 millions de personnes (36,6 pour cent de la population de la région) étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Le nombre de personnes sous-alimentées ou souffrant de la faim a atteint 59,8 millions (12,9 pour cent de la population), chiffre le plus élevé depuis 2019, soit 75 pour cent de plus qu'en 2000. Environ 73 pour cent de la population de la région ayant souffert de la faim en 2022 réside dans des pays touchés par des conflits. Les catastrophes et les crises, en particulier celles causées par les conflits, les phénomènes climatiques extrêmes, les chocs économiques, les ravageurs des plantes ainsi que les maladies touchant les animaux et les végétaux, sont les principaux facteurs responsables de l'augmentation régulière de l'insécurité alimentaire dans la région depuis 2014.

Il a été démontré qu'il n'était pas possible d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) au Proche-Orient et en Afrique du Nord sans la mise en place préalable de systèmes agroalimentaires inclusifs et résilients, capables de compenser la fragilité structurelle, les tensions durables et les nombreux chocs accumulés. Par conséquent, le renforcement de la résilience a été l'une des priorités de la FAO dans la région depuis 2014, avec l'adoption d'une approche systémique de renforcement des capacités et des ressources des systèmes, des institutions et des personnes, devant leur permettre de prévenir, d'anticiper et d'absorber les chocs, les catastrophes et les crises, nombreux et souvent simultanés, de s'y adapter et d'opérer les transformations nécessaires pour y faire face.

Le présent document analyse quelques-uns des chocs majeurs qui portent atteinte aux systèmes agroalimentaires de la région et leurs incidences sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance, et met en relief les activités de la FAO en matière de renforcement de la résilience. Il propose des mesures en vue de leur examen par la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale appelle les membres à:

- a. adopter une approche globale pour renforcer la résilience et gérer de manière proactive les risques liés aux systèmes agroalimentaires, notamment par:
 - i. la mise en place ou le renforcement d'une plateforme multirisque à l'intention des différents ministères et entités concernés par les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation;
 - ii. la formulation de politiques, de stratégies et de plans concrets, fondés sur des données factuelles, qui profitent à tous (notamment aux femmes, aux jeunes et aux groupes les plus vulnérables) et qui tiennent compte des risques;
 - iii. la mise en place ou le renforcement de systèmes pratiques d'alerte rapide assortis d'éléments déclencheurs de l'action anticipatoire;
 - iv. la mise en place de mécanismes de financement souples pour des actions anticipatoires menées en temps voulu et appropriées;
 - v. l'élargissement de la couverture et le renforcement de l'efficacité des systèmes de protection sociale ainsi que des systèmes d'assurance des cultures et du cheptel, afin qu'ils soient capables de s'adapter aux chocs, de tenir compte du genre et de l'âge des personnes concernées, de la problématique de la nutrition et des risques.
- b. adopter l'approche «Une seule santé» qui leur permettra de gérer efficacement les dangers et les risques biologiques dans les secteurs où interviennent des êtres humains, des animaux et des végétaux et entre ces secteurs;
- c. renforcer la collaboration régionale, notamment:
 - i. en mettant en place un fonds d'affectation spéciale régional pour la préparation aux catastrophes et le secours d'urgence.
 - ii. en promouvant et en maintenant la paix dans la région compte tenu des impacts considérables des conflits.

La Conférence régionale invite la FAO à:

- a. continuer de produire des données factuelles pour étayer la gestion globale des risques multiples;
- b. mettre à l'essai et encourager l'adoption d'approches et de pratiques nouvelles destinées à gérer efficacement les divers risques, y compris les approches et pratiques liées à la réduction des risques de catastrophe et les bonnes pratiques relatives à l'agriculture climato-intelligente à la fois sur l'exploitation et en dehors, notamment des systèmes d'alerte rapide, des actions anticipatoires, des programmes tenant compte des conflits et visant à maintenir la paix, une protection sociale capable de s'adapter aux chocs et qui tient compte du genre et de l'âge des bénéficiaires, de la problématique de la nutrition et des risques, et une assurance des cultures et du cheptel;
- c. continuer d'appuyer les pays de la région en collaboration avec les acteurs concernés, en formulant et en mettant en œuvre les stratégies, les plans et les programmes «Une seule santé» et en luttant contre les ravageurs et maladies transfrontières;
- d. fournir aux membres une aide technique à la mise en place de systèmes d'alerte rapide ou d'observatoires aux niveaux national, sous-régional et régional, et à l'élaboration de protocoles de mesures préventives et de plans d'intervention d'urgence;
- e. promouvoir l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les membres sur des sujets en lien avec le renforcement de la résilience;
- f. accroître l'appui qu'elle fournit aux pays touchés par des conflits, conformément au mandat de la FAO.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

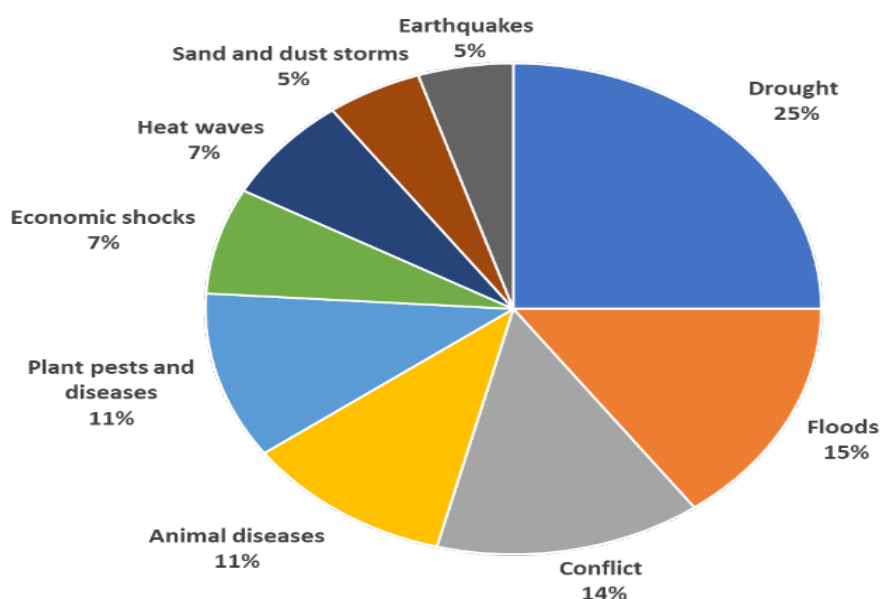
FAO-RNE-NEC@fao.org

I. Typologie des risques pour la sécurité alimentaire et la pauvreté et des voies par lesquelles celles-ci subissent des incidences

1. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est caractérisée par une vulnérabilité chronique aux chocs et aux tensions, due principalement à la fragilité des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux et naturels de la région, à sa forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires et à sa forte croissance démographique, entre autres. Avec 0,3 hectare de terres agricoles par habitant et une disponibilité en ressources en eau par personne équivalente à 10 pour cent de la moyenne mondiale, c'est la région du monde où la pénurie de terres agricoles et d'eau est la plus grande. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, le climat est majoritairement aride à semi-aride et se caractérise par des températures élevées et des précipitations faibles, rendant la région particulièrement vulnérable aux effets préjudiciables du changement climatique (phénomènes climatiques extrêmes et phénomènes à évolution lente). La forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires expose de nombreux pays de la région à des chocs économiques. La forte croissance démographique au niveau régional a eu diverses conséquences. Elle est en partie responsable de la réduction très importante (63 pour cent) de la superficie des terres agricoles par habitant entre 1961 et 2020, passée de 0,441 à 0,157 hectare par personne¹.

2. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est particulièrement vulnérable à des risques naturels et anthropiques importants. Des informateurs clés de 15 pays de la région ont établi que les risques liés au climat étaient les risques les plus courants dans la région en termes de fréquence (52 pour cent). Venaient ensuite les conflits (12 pour cent), les maladies animales (11 pour cent) et les ravageurs des plantes et les maladies des végétaux (11 pour cent), comme indiqué sur la figure 1², les conflits étant les plus graves en termes d'impact.

Figure 1: Aléas et risques courants auxquels sont soumis les systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.



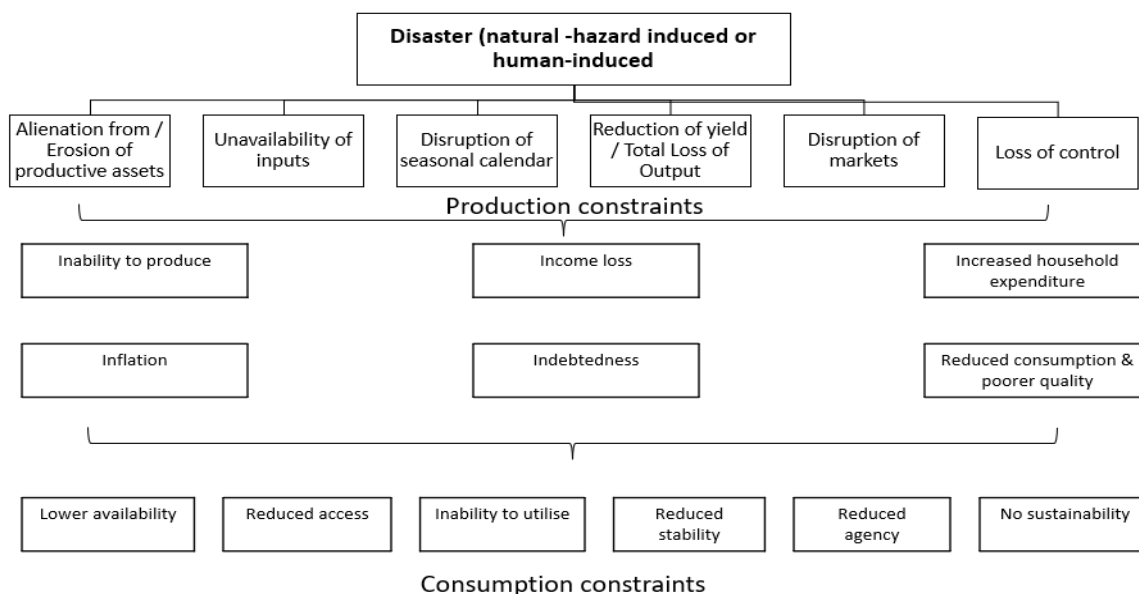
3. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les risques se transforment souvent en des catastrophes ou des crises complexes, qui se superposent, en raison de la vulnérabilité chronique de la région et de sa faible capacité de résilience. Les catastrophes ont de graves conséquences sur les systèmes agroalimentaires de la région et les acteurs concernés. Les groupes qui en pâtissent le plus sont notamment les ruraux pauvres, dont les moyens d'existence dépendent grandement de l'agriculture, notamment l'agriculture pluviale, et qui sont directement touchés par les conflits. Les travaux de recherche menés par la FAO ont montré que les petits agriculteurs de la région, qui dépendent de

¹ Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation (FAOSTAT), 2021.

² Profil régional de réduction des risques de catastrophe, FAO, 2021 (mis à jour en 2023).

l'agriculture pluviale et font face à des crises qui se superposent (conflits, phénomènes climatiques extrêmes et chocs économiques, comme en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen, par exemple), sont les plus touchés par les catastrophes³. L'une des incidences les plus directes des catastrophes et des crises sur l'agriculture est une réduction de la production, qui entraîne une perte économique directe pour les producteurs. Cela a souvent des répercussions tout au long de la chaîne de valeur, notamment sur la croissance sociale et économique ainsi que sur les moyens d'existence ruraux. La figure 2 montre qu'une réduction de la production a des incidences sur la sécurité alimentaire⁴ et touche toutes ses dimensions.

Figure 2. Impact des catastrophes sur la sécurité alimentaire⁵



4. En 2022, environ 170,1 millions de personnes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (36,6 pour cent de la population) étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, parmi lesquelles 59,8 millions de personnes étaient sous-alimentées ou souffraient de la faim (12,9 pour cent de la population); ces chiffres sont les plus élevés depuis 2019 et représentent une augmentation de 75 pour cent par rapport à 2000⁶. Les catastrophes et les crises, en particulier celles causées par les conflits, les phénomènes climatiques extrêmes, les chocs économiques, les ravageurs des plantes ainsi que les maladies touchant les animaux et les végétaux, sont les principaux facteurs responsables de l'augmentation régulière de l'insécurité alimentaire dans la région depuis 2014⁷.

5. En dépit de leur fréquence inférieure à celle des sécheresses et des inondations, les conflits restent le principal facteur responsable de la faim dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord depuis 2011. La région est actuellement le théâtre d'un grand nombre de conflits et paie les coûts de la violence les plus élevés au monde⁸. Environ 73 pour cent de la population de la région ayant souffert de la faim en 2022 réside dans des pays touchés par des conflits. Parmi les dix pays les plus touchés par les crises

³ *Profil de réduction des risques de catastrophe de la région Proche-Orient et Afrique du Nord*, Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, 2022 (non publié).

⁴ *ibid.*

⁵ *ibid.*

⁶ FAO, FIDA, PAM, OMS et UNICEF. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>.

⁷ *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition: Trade as an Enabler for Food Security and Nutrition (2022)* (Proche-Orient et Afrique du Nord – Aperçu régional de l'état de la sécurité alimentaire et la nutrition: le commerce comme facilitateur de la sécurité alimentaire et de la nutrition [2022]), Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, 2023.

⁸ Global Peace Index (Indice mondial de la paix) – 2017, Institute for Economics and Peace.

alimentaires en 2022, cinq sont situés dans la région (Afghanistan, Pakistan, République arabe syrienne, Soudan et Yémen), et quatre d'entre eux sont en proie à des conflits⁹. En plus des morts et des tragédies humanitaires qu'ils entraînent, les conflits sont une cause directe de la faim, car ils perturbent les systèmes alimentaires, détruisent les infrastructures, réduisent l'accès aux marchés, provoquent une migration forcée, notamment un déplacement depuis les zones de production, font monter les prix des aliments et rendent les biens et les services inaccessibles, entre autres. En outre, les conflits sont un facteur clé de l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines de la région, comme en Palestine, en République arabe syrienne et au Soudan, notamment en raison de leur impact direct sur l'approvisionnement alimentaire et les prix des aliments. Outre les incidences immédiates, les conflits ont des conséquences profondes à long terme qui empêchent la pleine concrétisation de la résilience et du développement durable. En moyenne, du fait des conflits, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) d'un pays diminue de 15 pour cent, l'espérance de vie est réduite d'environ un an tandis que les taux de mortalité infantile augmentent de 10 pour cent et la sous-alimentation de 3,3 pour cent¹⁰.

6. La fréquence et la gravité des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes sont en augmentation dans le monde et dans la région. L'analyse des premières contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris présentées par les pays dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord fait ressortir les inondations (70 pour cent des pays), les sécheresses (65 pour cent) et les tempêtes de sable et de poussière (53 pour cent) comme principaux risques de catastrophe touchant l'agriculture et favorisant l'insécurité alimentaire dans la région¹¹. Cela est conforme à la tendance mondiale, car le secteur agricole (culture, élevage, foresterie, pêche et aquaculture) a subi 23 pour cent des répercussions totales des catastrophes liées au climat dans tous les secteurs entre 2008 et 2021¹².

7. En 2022, les inondations ont touché un certain nombre de pays de la région, notamment l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman, le Pakistan et le Yémen, et ont eu des incidences sur la production agricole et les moyens de subsistance dépendant de l'agriculture. D'autre part, une analyse récente effectuée par World Weather Attribution a montré que les températures élevées résultant du changement climatique engendraient des sécheresses dans de vastes régions de l'Iraq, de la République arabe syrienne et de la République islamique d'Iran. En Iraq, la saison des pluies 2020-2021, qui a été la deuxième la plus sèche en 40 ans, a entraîné une baisse du débit du Tigre et de l'Euphrate de 29 pour cent et 73 pour cent, respectivement¹³. En République arabe syrienne, où près de 70 pour cent du blé dépend des précipitations, la production céréalière de 2021-2022 a été inférieure à la moyenne en raison, dans une large mesure, des conditions météorologiques imprévisibles¹⁴. De même, au Maroc, la production céréalière a été inférieure à la moyenne, car quatre des cinq dernières campagnes agricoles ont pâti de la sécheresse¹⁵.

8. Les maladies des animaux et des végétaux et les ravageurs des plantes, principales menaces biologiques qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires, ont été aggravés ces dernières décennies par les activités commerciales, les mouvements de population, de végétaux et d'animaux, le changement climatique et les conflits.

⁹ *2023 Global Report on Food Crises (Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023)*, FSIN and Global Network Against Food Crises (Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires). 2023. Rome.

¹⁰ Gates, Scott; Hegre, Håvard; Nygård, Håvard Mokleiv; Strand, Håvard, 2012. *Development Consequences of Armed Conflict* (Les conséquences des conflits armés sur le développement), *World Development*, Elsevier, vol. 40(9).

¹¹ *Regional Analysis of the Nationally Determined Contributions in the Near East and North Africa: Gaps and Opportunities in the Agriculture and Land Use Sector* (Analyse régionale des contributions déterminées au niveau national au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Lacunes et perspectives dans le secteur de l'agriculture et de l'affectation des terres), FAO. 2021 (rapport non publié).

¹² FAO, *The impact of disasters on agriculture and food security* (Les incidences des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire 2021), 2023.

¹³ <https://www.worldweatherattribution.org/human-induced-climate-change-compounded-by-socio-economic-water-stressors-increased-severity-of-drought-in-syria-iraq-and-iran/> (en anglais).

¹⁴ <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=SYR&lang=fr> (en anglais).

¹⁵ <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=MAR&lang=fr> (en anglais).

9. Les dernières recrudescences du criquet pèlerin, en 2021 et en 2022, ont touché 16 pays de la région Proche-Orient¹⁶. En outre, les ravageurs des plantes transfrontières les plus nuisibles dans la région comprennent la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*), le charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) et les mouches des fruits. Les espèces végétales envahissantes, comme la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) et l'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), provoquent aussi des dégâts importants sur les parcours de la région, déjà dégradés.

10. Les maladies animales transfrontières entraînent une perte directe d'animaux et une baisse importante de la productivité animale, estimée à 20 pour cent, tandis que les maladies animales¹⁷ ne touchent pas seulement la santé des animaux mais aussi la santé et la vie des êtres humains, et ont des incidences sur le commerce des animaux d'élevage et les produits issus de l'élevage. Les maladies animales transfrontières les plus graves de la région comprennent la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants, tandis que parmi les zoonoses les plus importantes figurent la brucellose, la fièvre de la vallée du Rift, le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), la fièvre hémorragique de Crimée-Congo et la tuberculose bovine.

11. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est une région importatrice nette de produits alimentaires, largement tributaire de l'offre alimentaire mondiale et de la flambée des prix. La Fédération de Russie et l'Ukraine fournissent 75 pour cent des importations totales de blé et de farine de blé de l'Égypte et du Liban. L'augmentation des coûts de l'énergie et des engrais à l'échelle mondiale et la diminution de la production alimentaire mondiale dues à la guerre en Ukraine ont fait augmenter les prix nationaux des denrées alimentaires dans certains pays (de 171 pour cent au Liban, de 21,9 pour cent en Égypte et de 11 pour cent au Maroc, par exemple), ce qui a contribué à des balances commerciales négatives et à une dévaluation de la monnaie.

II. Cadre opérationnel conceptuel et régional sur la résilience

12. Le renforcement de la résilience est l'une des principales priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord depuis 2015. Les participants à la 32^e session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (Rome, 24-28 février 2014) ont demandé à la FAO de lancer l'Initiative en faveur de la résilience et d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, laquelle a été mise en œuvre au cours de la période juin 2014 - décembre 2021, en se concentrant sur: a) les systèmes d'information pour la sécurité alimentaire, b) la réduction des risques de catastrophe et la résilience face au changement climatique, et c) les ravageurs transfrontières des animaux (y compris les animaux aquatiques) et des végétaux (y compris les forêts), et/ou les maladies transfrontières touchant les animaux et les végétaux.

13. S'appuyant sur les enseignements tirés de l'Initiative en faveur de la résilience et d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, et à la suite de l'approbation par les participants à la 36^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (Bagdad [Iraq], 7-8 février 2022), le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a entrepris en mars 2022 la mise en œuvre de la priorité régionale (PR) concernant le renforcement de la résilience face aux multiples chocs (PR4 – Renforcement de la résilience).

14. Dans le cadre de la PR4 (Renforcement de la résilience) ont été adoptées les *Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes*, qui définissent la résilience comme étant «la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se rétablir de manière positive, efficiente et efficace face à un large éventail de risques, tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de

¹⁶ Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Somalie, Soudan et Yémen.

¹⁷ Une zoonose est une maladie infectieuse provoquée par un agent pathogène qui s'est transmis d'un hôte non humain (généralement un vertébré) à un être humain. Souvent, le premier être humain infecté transmet l'agent infectieux à au moins une personne, qui à son tour en infecte d'autres.

sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous»¹⁸. On considère que les systèmes, les institutions et les personnes sont résilients lorsqu'ils disposent de l'ensemble des capacités suivantes: a) capacité d'anticipation; b) capacité de prévention; c) capacité d'absorption; d) capacité d'adaptation; et e) capacité de transformation¹⁹.

15. S'agissant d'accroître la capacité de résilience dans la région, les groupes cibles de la PR4 (Renforcement de la résilience) sont les suivants:

- a. **les systèmes agroalimentaires les plus vulnérables aux chocs multiples et aux tensions, ce qui est le cas des systèmes qui reposent dans une large mesure sur l'agriculture pluviale, l'agropastoralisme et le pastoralisme;**
- b. les populations vulnérables qui vivent de la production alimentaire et de l'agriculture (cultures, élevage, pêche, aquaculture, forêts) et d'autres ressources naturelles renouvelables et de secteurs alimentaires connexes au sein des chaînes de valeur. **Au sein de ce groupe, une attention particulière est accordée aux femmes, aux jeunes, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent;**
- c. **les communautés marginales, traditionnelles et autochtones qui vivent de l'agriculture et de la production alimentaire et qui sont vulnérables à une multiplicité de chocs et de tensions;**
- d. **des institutions et des parties prenantes locales, infranationales, nationales et régionales qui interviennent dans les systèmes agroalimentaires.**

16. S'agissant de travailler en étroite collaboration avec toutes les divisions concernées et les domaines prioritaires du Programme (DPP) de la FAO, les principaux objectifs de la PR4 (Renforcement de la résilience) sont les suivants:

- a. permettre, mobiliser et faciliter l'accès des membres et des bureaux de pays de la FAO aux compétences techniques en matière de renforcement de la résilience;
- b. partager l'expérience acquise, les outils, les méthodes et les meilleures pratiques;
- c. renforcer la capacité des membres, des institutions régionales et des équipes de la FAO sur les questions relatives à la résilience;
- d. produire des données propres à éclairer les activités de promotion et la programmation;
- e. assurer un rôle d'interlocuteur et d'organisateur auprès des organes régionaux (comme la Ligue des États arabes et ses organismes, les institutions spécialisées des Nations Unies, les institutions financière régionales) afin d'influer sur la politique générale, les programmes et les ressources.

III. Accroître la résilience des systèmes agroalimentaires: des solutions adaptées au contexte de la région Proche-Orient et Afrique du Nord

17. La PR4 (Renforcement de la résilience) se fonde sur une approche globale de gestion des risques afin de renforcer les capacités de résilience en se concentrant sur cinq domaines d'action stratégiques qui ont pour objectif: a) de comprendre la multiplicité des risques; b) de renforcer la gouvernance en matière de risques de catastrophe et de crises; c) de réduire les risques et les vulnérabilités; d) de renforcer l'approche «Une seule santé» pour lutter contre toutes les menaces biologiques; et e) de renforcer les actions anticipatoires ainsi que la préparation aux situations d'urgence et

¹⁸ Nations Unies. *Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes*, 2020. https://unsdg.un.org/sites/default/files/2023-03/UN%20Resilience%20Guidance_FR_Full.pdf.

¹⁹ La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients face aux chocs et aux situations de stress. FAO, 2021.

l'organisation des secours. Ces domaines d'action sont mis en œuvre au niveau des pays compte tenu des contextes spécifiques.

18. **Domaine d'action stratégique n° 1: Comprendre les risques multiples.** Les différents chocs et tensions ont des incidences variées sur les divers systèmes agroalimentaires, en fonction du lieu où ceux-ci se trouvent et de leur exposition, des types de sources de revenus et des caractéristiques des groupes (vulnérabilité, proportion de femmes, âge des acteurs). Des informations fiables spécifiques au contexte et des évaluations multirisques détaillées sont indispensables à une gestion globale des risques cumulés. Les principales mesures à prendre au titre de ce domaine d'action stratégique comprennent les suivantes:

- a. aider les pays à établir, à mettre en place et à institutionnaliser des systèmes d'information fonctionnels sur les risques agroclimatiques, les risques de catastrophe et les risques de crise;
- b. aider les pays et les parties prenantes régionales pertinentes, notamment en renforçant les capacités et en partageant les connaissances, à mettre en place et à renforcer, compte tenu du profil de risque du pays, les systèmes d'alerte rapide individuels et multirisques assortis d'éléments déclencheurs de l'action anticipatoire;
- c. renforcer et appuyer les capacités nationales en matière d'évaluation immédiate des dégâts et des pertes et de systèmes d'information sur les dégâts et les pertes, d'évaluations multirisques et d'évaluations des vulnérabilités, d'analyses de la résilience et d'analyses des risques sociaux, économiques et environnementaux et des risques de conflit;
- d. aider les pays touchés par des conflits à suivre les mesures de programmation tenant compte des conflits et promouvoir le nexus action humanitaire-développement-paix.

19. **Domaine d'action stratégique n° 2: Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe et des crises.** Il faut des politiques, des institutions et des mécanismes de coordination robustes en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe pour assurer une gouvernance efficace qui permet de répondre à la multiplicité des risques, souvent simultanés, et des crises qui en découlent, au sein des secteurs et des systèmes et entre eux. Environ 79 pour cent des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord disposent de stratégies nationales de gestion des risques de catastrophe, mais la majorité n'est plus à jour²⁰. Les principales mesures à prendre au titre de ce domaine d'action stratégique sont les suivantes:

- a. aider les pays (notamment par le renforcement des capacités, le soutien technique et le partage des connaissances) à élaborer et à mettre à jour les politiques et les plans nationaux/sectoriels sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe, en s'attachant particulièrement à bâtir des systèmes agroalimentaires résilients. Cette mesure comprend, par exemple, l'élaboration de plans d'action visant à réduire les risques de catastrophe dans les stratégies agricoles (p. ex. Égypte), la lutte contre les ravageurs transfrontières des plantes et les maladies touchant les animaux, y compris les poissons (p. ex. Arabie saoudite), et des plans de développement de la chaîne de valeur tenant compte des conflits (p. ex. Palestine, Soudan, République arabe syrienne et Yémen);
- b. renforcer les capacités institutionnelles à l'échelle nationale et régionale afin d'intégrer systématiquement les questions de genre et d'âge dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe;
- c. appuyer les objectifs de résilience et influencer sur eux dans les plateformes régionales.

²⁰ *Profil de réduction des risques de catastrophe de la région Proche-Orient et Afrique du Nord*, Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, 2022 (non publié).

- d. promouvoir la collaboration régionale, notamment via la sensibilisation et l'appui technique aux pays afin de créer un fonds régional pour la préparation aux catastrophes et le secours d'urgence²¹.

20. **Domaine d'action stratégique n° 3: Réduire les risques et les vulnérabilités multiples.** Investir dans la réduction des risques et des vulnérabilités est essentiel à la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients. Il est important de prendre des mesures au niveau des exploitations et au niveau institutionnel afin de réduire les vulnérabilités, l'exposition aux risques et la probabilité de subir des risques multiples²². Les principales mesures à prendre au titre de ce domaine d'action stratégique sont notamment les suivantes:

- a. aider les pays à adopter ou à étendre diverses interventions de réduction des risques et des vulnérabilités aux niveaux des exploitations et des paysages grâce à des pratiques agricoles d'adaptation face au changement climatique et à des activités de réduction des risques sur l'exploitation, entre autres (p. ex. une agriculture climato-résiliente en Jordanie, au Liban et en Palestine; de bonnes pratiques agricoles en Égypte, en Arabie saoudite et en Tunisie; et des mesures en faveur de la santé des sols au Soudan);
- b. aider les pays à élaborer et à renforcer les mesures de réduction des risques et des vulnérabilités à l'échelle institutionnelle, notamment les systèmes de protection sociale tenant compte des risques et du genre et réactifs face aux chocs (p. ex. au Liban, en Mauritanie et en Jordanie), ainsi que les systèmes de transfert des risques, comme l'assurance des cultures et du cheptel (p. ex. au Maroc);
- c. appuyer l'intégration des mesures de réduction des risques et des vulnérabilités multiples au sein des programmes de la FAO, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités en matière de programmation concernant la résilience dans les zones frappées par des conflits.

21. **Domaine d'action stratégique n° 4: Renforcer l'approche «Une seule santé» pour lutter contre les menaces biologiques.** L'approche «Une seule santé» est une stratégie coordonnée, collaborative, multidisciplinaire et intersectorielle visant à limiter les risques qui surviennent à l'interface entre l'animal, l'être humain et les écosystèmes et qui concernent la santé humaine, animale et végétale, la résistance aux antimicrobiens, la sécurité sanitaire des aliments et l'environnement. Il s'agit d'une approche essentielle à la bonne gestion des dangers et des risques biologiques qui menacent les chaînes alimentaires. Les principales mesures à prendre au titre de ce domaine d'action stratégique sont les suivantes:

- a. en collaboration avec les parties prenantes pertinentes, aider les pays à renforcer l'organisation des opérations en cas de crise de la filière alimentaire, grâce à une préparation améliorée, à des mesures préventives et à l'intervention en cas de situation d'urgence dans la filière alimentaire;
- b. aider les pays à recueillir des données factuelles pour étayer les mesures de lutte contre les zoonoses émergentes;
- c. appuyer la mise en œuvre de normes relatives à la quarantaine visant à lutter contre les maladies animales transfrontières ainsi que les ravageurs et les maladies transfrontières des plantes en mettant l'accent sur les pays touchés par des conflits;
- d. aider les pays à établir ou à renforcer des mesures et des protocoles de sécurité sanitaire des aliments;

²¹ Recommandation des participants à la réunion régionale de consultation technique organisée par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord au cours de la période 23-25 octobre 2023 dans le cadre des préparatifs de la 37^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

²² Les avantages économiques nets des bonnes pratiques de réduction des risques de catastrophe à l'échelle d'une exploitation sont 2,5 fois plus élevés que ceux des pratiques traditionnelles des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. *Benefits of farm level disaster risk reduction practices in agriculture* (Avantages des pratiques de réduction des risques de catastrophes en agriculture appliquées au niveau des exploitations). FAO, 2017.

- e. renforcer la collaboration concernant les systèmes sanitaires «Une seule santé», notamment:
 - i. en facilitant la création d'une plateforme régionale «Une seule santé», en collaboration avec les parties prenantes concernées;
 - ii. en soutenant la création d'un comité régional chargé de la lutte durable contre les ravageurs et les maladies transfrontières des plantes;
 - iii. en défendant et en appuyant la création d'un ou de plusieurs fonds régionaux d'affectation spéciale afin de renforcer la lutte durable contre les ravageurs et les maladies transfrontières;
 - iv. en soutenant la mise en place et le renforcement des capacités des mécanismes de coordination de la résistance aux antimicrobiens et de l'approche «Une seule santé» aux niveaux national et régional.

22. **Domaine d'action stratégique n° 5: Renforcer les actions anticipatoires, la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.** Empêcher la survenue de crises alimentaires évitables est une priorité, mais elle ne doit pas remettre en question l'importance de l'action humanitaire résiliente et durable à moyen et plus long terme. Il convient de mettre en œuvre les programmes de développement et de consolider la paix de manière intégrée. Les principales mesures à prendre au titre de ce domaine d'action stratégique comprennent les suivantes:

- a. aider les pays, en particulier ceux les plus exposés à des risques, à renforcer la préparation aux situations d'urgence pour veiller à l'efficacité de l'organisation des secours et des capacités de relèvement, notamment grâce aux mesures suivantes: i) une planification efficace des interventions d'urgence; et ii) des mécanismes de mise en place d'actions anticipatoires.
- b. améliorer la qualité des programmes d'intervention d'urgence et de relèvement en appuyant et en renforçant les capacités permettant:
 - i. d'inscrire le renforcement de la résilience à long terme dans le cadre des activités humanitaires pour résister aux chocs, réduire les risques, protéger les acquis en matière de développement et promouvoir la paix;
 - ii. d'appliquer les principes du nexus action humanitaire-développement-paix;
 - iii. de renforcer la programmation fondée sur des données factuelles en consignait et en mettant en commun, de façon structurée et délibérée, les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques;
 - iv. d'assurer la prise en compte des conflits et le respect des normes en matière d'obligation redditionnelle envers les populations touchées dans l'ensemble des programmes de résilience;
 - v. d'intégrer systématiquement les dimensions du genre et de l'âge dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des programmes de résilience.